



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 24 JANVIER 2002,
À 19H30, AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Serge Lachance
Michel Lamoureux (téléphone)
Rino Morin
Sylvie Pelletier
Jocelyne Roberge

Était absent : Jean-Louis Fiset (consultation téléphonique 23-01-2002)

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 24 JANVIER 2002

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. RÉTROSPECTIVE DES DERNIÈRES ANNÉES

- ┌ Aucune réunion du CA en place en 2001
- ┌ Piste cyclable
- ┌ Sentiers VTT
- ┌ Pas de journal en 2001
- ┌ Pas de commanditaires en 2001
- ┌ Fin du mandat du président après seulement 1 an

VISION DES MEMBRES DU CA

Le président fait la lecture du point 1.3 des règlements (mandat des membres)

- ∫ Michel Lamoureux aimerait que l'on ajout 1 but soit celui de développer et/ou maintenir des liens avec la communauté de St-Ubalde.
- ∫ Jean-Louis Fiset, étant absent à la réunion avait fait le commentaire suivant au président : l'environnement est très important pour lui, il ne voudrait pas que le Lac Carillon devienne une ville car nous sortons de la ville pour venir en campagne profiter de la nature.
- ∫ Selon les commentaires recueillis par le président, les habitants du Lac Carillon sont très bien vus par les habitants de St-Ubalde.
- ∫ Il est souligné qu'il serait agréable d'obtenir une entente avec les VTT pour que ceux-ci n'empruntent plus les routes menant au Lac Carillon.

5. PLAN DE RELANCE

Recrutement

- ∫ Il faudrait essayer de recruter les non-membres mais pas à n'importe quel prix. Pour le moment il y a 15 membres avec une possibilité de 27.

Encadrement du membership

- ∫ Présentement il n'y a aucun temps limite pour payer sa cotisation comme membre de l'association.
- ∫ Pourquoi l'association devrait travailler pour les non-membres ?
- ∫ Instauration d'une date limite soit de l'assemblée générale (octobre) au 15 janvier de l'autre année.

Proposé par Serge Lachance, secondé par Michel Lamoureux, la période d'ouverture pour entrer membre de l'Association de l'ARC sera à partir de l'assemblée générale (octobre) au 15 janvier de l'année suivante.

Il est convenu que pour l'année 2002, la date d'échéance sera prolongée jusqu'au 1^{er} juin 2002. Bien entendu un nouveau locataire de terrain peut devenir membre tout au long de l'année.

Journal « L'Écho du Carillon »

- ∫ Il est demandé aux membres du CA si ceux-ci sont toujours intéressés à maintenir la parution du journal « L'Écho du Carillon ». Tous les membres sont d'avis que le journal doit continuer d'être publié. Les membres remercient Claire Huot de vouloir continuer de faire la mise en page du journal.

Commandite

- Í Il est noté que la commandite est très intéressante pour les commerçants de St-Ubalde dans notre journal, donc chacun y trouve son profit. Il est accepté à l'unanimité de retourner voir les commanditaires d'avant pour la publicité du journal.

Projet de site Web

- Í Serge demande aux membres s'il y aurait un intérêt pour que l'association ait son propre site Web. Les membres semblent tous très intéressés. Sur le site il pourrait y avoir la publication du journal en autre. Serge se porte disponible à travailler sur ce projet à temps perdu. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Virage informatique

- Í Possibilité de diffusion d'information sur le futur site Web et par courriel pour les membres.

6. PLAN D'ACTION « DEVENIR PROPRIÉTAIRE »

Rencontre avec le maire de St-Ubalde

Il serait intéressant de rencontrer le nouveau maire, lors d'un dîner, afin d'éclaircir la situation sur certains dossiers. Si l'on devient propriétaire, ce sera un + pour la municipalité et un + pour les commerçants.

Michel Lamoureux serait d'accord pour rencontrer le maire avec Serge (si c'est possible) et aussi pour les autres rencontres.

Rencontre du Conseil municipal de St-Ubalde

Il faudrait rencontrer le conseil afin d'éclaircir certains points.

Rencontre du préfet de la M.R.C. de Portneuf

Monsieur Roger Dusseault, maire de Cap Santé, n'a jamais rencontré les membres de l'Association de l'ARC. Il y avait eu par contre plusieurs échanges téléphoniques. Comme il y a eu changement de préfet, il serait préférable de le rencontrer (2 personnes au moins) concernant l'achat des terrains du Lac Carillon et essayer d'amener la MRC à donner son accord au Ministère.

Rapport au ministère des Ressources naturelles, Direction générale de la gestion du territoire publique

- politique à l'étude, pas encore établie (aucune idée de la longueur du dossier);
- problème avec la résolution de la M.R.C.

Monsieur Ste-Marie recommande de lui faire un rapport constant sur nos démarches concernant les terrains. Quel poids légal à la M.R.C. devant une loi du ministère et les recommandations du conseil d'administration, cette orientation devra être examinée.

7. PISTE MULTIFONCTIONNELLE

La piste comme piste cyclable et de randonnée pédestre est acceptée sans problème mais l'hiver lorsque les motoneiges l'empruntent, le bruit devient quelques fois très ennuyants lorsque la piste est très achalandée.

Serge aimerait rencontrer le responsable du club de motoneige pour que ceux-ci empruntent l'ancienne route au lieu d'utiliser la piste cyclable, si cela était possible. Une rencontre devra aussi avoir lieu avec le club de VTT pour que ceux-ci continuent d'envisager de modifier leur parcours pour ne plus emprunter le chemin du Lac Carillon.

8. TRÉSORERIE ET DÉPENSES

Bilan au 31 décembre 2001

Le solde à la Caisse populaire de St-Ubalde au 31 décembre 2001, était de 944.49 \$. Il y a eu 73 \$ en dépenses pour 2001 plus 7 \$ par mois pour les frais fixes et 0.80 \$ pour chaque transaction effectuée.

Le solde de la petite caisse est de 60,71 \$.

Le C.A. propose que l'on fasse une demande d'exemption ou encore demander une subvention à la caisse populaire concernant les frais encourus par la gestion.

Il est soulevé que l'on devrait peut être songé à changer d'établissement si l'on n'obtient aucune réponse affirmative.

9. AUTRES SUJETS

Terrains Lac à la Hache

Serge va appeler monsieur Ste-Marie du ministère pour savoir de quoi il en retourne, à savoir si les terres sont publiques ou privées.

L Vol au Lac Carillon

Un résident de St-Ubalde s'est fait volé 4 fois dans un peu plus d'un an, en plus de 3 autres villégiateurs au mois de décembre. Le résident avait filmé les voleurs et d'après la vidéo ce sont des personnes que Serge ne connaît pas. Serge aimerait avoir un site Web sur les vols fait dans les environs afin d'essayer d'établir une sorte d'itinéraire pour les voleurs. Serge a demandé à la S.Q. de patrouiller dans le secteur mais le problème est qu'il manque de patrouilleur !!

Il est suggéré d'essayer de sensibiliser les membres au vol et garder l'œil ouvert.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Serge Lachance propose la levée de l'assemblée, laquelle s'effectue à 21h30.

Sylvie Pelletier
Secrétaire